

ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

La ville de Fontenay-sous-Bois est signataire depuis 2010 de la Charte Européenne pour l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Cette Charte invite les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats en faveur de l'égalité femmes-hommes sur leur territoire et à intégrer l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques menées.

Dans la continuité de cet engagement, la ville a élaboré des Plan locaux d'actions pour l'Égalité des femmes et des hommes pluriannuels pour fixer les priorités, les actions et les ressources nécessaires à leur réalisation.

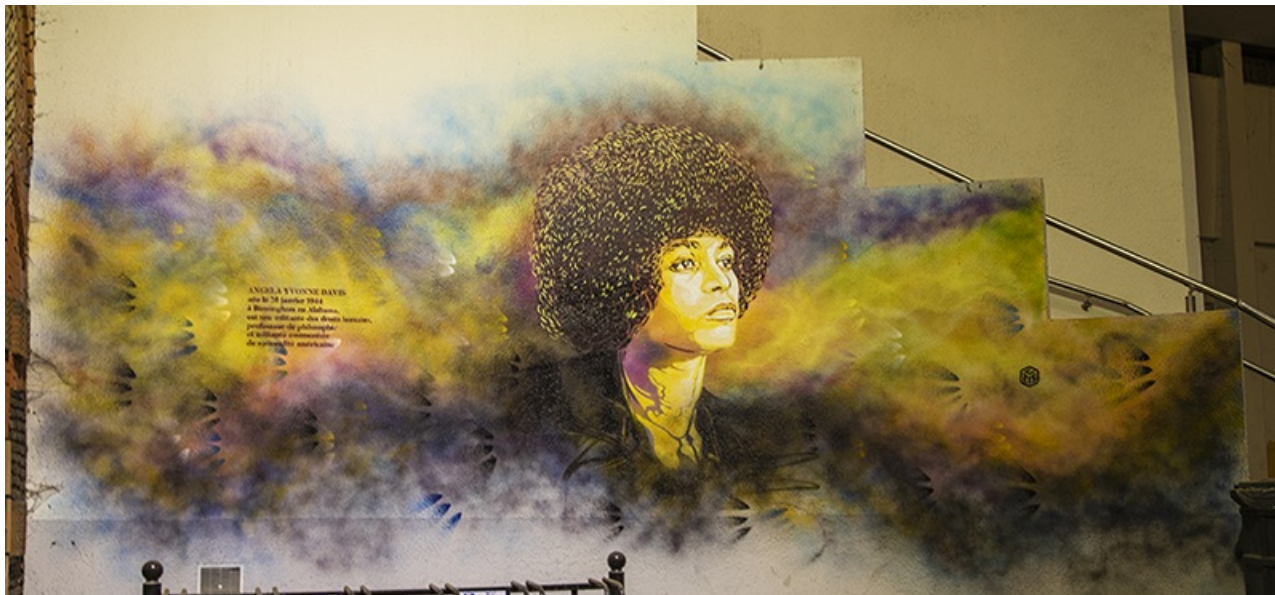
Dans le Plan Local d'Actions pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes pour la période 2015-2020, les actions sont déclinées en sept axes thématiques :

- la promotion institutionnelle des droits des femmes
- la lutte contre les violences faites aux femmes
- l'égalité professionnelle
- l'égalité femmes-hommes dans les actions de solidarité internationale
- l'égalité dans l'accès au sport, aux loisirs et à la ville
- la santé des femmes et le droit à disposer de son corps

Une Commission Municipale des Droits des femmes rassemble différent.e.s acteurs et actrices œuvrant sur ces questions : élus, services municipaux, partenaires locaux, aies institutionnels et associatifs. Elle est consultée sur les actions en lien avec l'égalité femmes-hommes dans les champs d'intervention de la ville et permet de mettre en synergie les acteurs locaux.

En 2019, dans le cadre du Plan d'actions, 42 actions, dont 16 nouvelles, ont été mises en œuvre. Ces réalisations sont déclinées dans le Rapport de situation égalité femmes-hommes 2019, présenté en Conseil Municipal le 25 juin 2020, et téléchargeable plus bas.

Journée internationale des droits des femmes - 8 mars 2021



Pour cette édition 2021, Fontenay-sous-Bois a fait appel à l'artiste C215 pour réaliser une fresque d'Angela Davis. Professeure et activiste féministe, antiraciste, communiste, c'est cette femme engagée que la ville a décidé de mettre à l'honneur. Cette première oeuvre sera suivie d'autres pour répondre à la volonté de féminisation de l'espace public.

Comme chaque année, la ville propose un programme riche en mettant à l'honneur la diversité des actions et des associations engagées pour l'égalité femmes-hommes. A découvrir également le 8 mars, la page d'accueil du site de la ville qui sera entièrement aux couleurs de cette journée.

La ville est depuis toujours fortement engagée sur les questions d'égalité et des droits des femmes. La volonté de féminiser l'espace public est née en 2018 suite aux bilans des marches exploratoires. Dans le cadre de son programme de renouvellement urbain, la ville a organisé des diagnostics de terrain participatifs, menés par des femmes dans leur quartier. Ces marches exploratoires ont été organisées pour faciliter l'appropriation de l'espace urbain par les femmes.

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte

94200 Fontenay-sous-Bois

La ville est également engagée de longue date dans la lutte contre les violences faites aux femmes. La municipalité s'est notamment mobilisée pour l'ouverture d'un poste de travailleuse sociale référente aux violences conjugales au commissariat, qui est co-financé par la Ville. L'Etat a reconnu le travail effectué par la ville quant à la protection des victimes de violences conjugales.

01 49 74 74 74

En 2020, la ville a inauguré un observatoire municipal des violences faites aux femmes qui recense les dispositifs d'aide existants sur le territoire.

Pour Jean-Philippe Gautrais, Maire de Fontenay-sous-Bois : « Malgré la crise sanitaire en cours, la Ville de Fontenay-sous-Bois n'a jamais cessé de poursuivre ses engagements dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes, et continuera à produire et accompagner des politiques publiques à ce sujet. »